



Tubize, le 04/01/2013

**Monsieur Marc Bastin**  
**Député Provincial du Brabant wallon**  
**Parc des Collines / Bâtiment Copernic**  
**Avenue Einstein n°4**  
**1300 Wavre**

Monsieur le Député,

Comme vous la savez très certainement, certains cours d'eau traversant Tubize passent de situations de pré-alerte en situations d'alerte à une cadence jamais connue. Nous sommes arrivés à un stade où l'anxiété et la peur des riverains, sont devenues quasiment permanentes. Cette situation étant devenue intenable, nous nous permettons de nous tourner vers le Député Provincial ayant en charge les cours d'eau provinciaux de 2<sup>ème</sup> catégorie, que sont le Coeurcq, le Ry de Froye et le Ry du Vraimont pour faire le point de la situation :

### **Le Coeurcq : (2<sup>ème</sup> catégorie)**

Les riverains de ce cours d'eau ont été touchés de plein fouet lors des inondations catastrophiques des 13 et 14 novembre 2010

Les riverains du haut Coeurcq (rue de Coeurcq et le Stéhoux) connaissent en ce moment des situations de pré-alerte et d'alerte à répétition. Il s'en est fallu de très peu pour que certains de ceux-ci ne subissent ces derniers temps de nouvelles inondations.

Il est à regretter que l'aménagement de la Zone d'Immersion Temporaire (ZIT) en amont des étangs qui avait débuté juste avant les élections communales, ait été brusquement arrêté laissant les zones situées en aval sans protection.

Ce cours d'eau n'est pas doté de balise d'alerte et de limnimètre et n'est par conséquent pas contrôlé.

Un barrage sur le Coeurcq a été placé au niveau de la passerelle menant aux étangs de Coeurcq par les services communaux, l'aménagement de ce barrage est inapproprié et va accélérer de façon significative le débordement vers la buvette, l'école de pêche et le Moulin Fantôme.

### **Mesures de prévention préconisées par SOS-Inondation-Tubize pour le Coeurcq.**

- Aménagement de deux ZIT juste en amont et en aval des étangs.
- Curer et entretenir les berges à heure et à temps.
- Placer des balises d'alerte et ceci pour que l'alerte SMS arrive chez les riverains bien avant le débordement.
- Placement d'un limnimètre afin de contrôler ce cours d'eau.

### **Le Ry de Froye : (2<sup>ème</sup> catégorie)**

Les riverains de ce cours d'eau ont été touchés de plein fouet lors des inondations catastrophiques des 13 et 14 novembre 2010 (rue du pont des Pierres, rue de la Maraude et les habitations situées dans la zone du Pont d'Ophain)

Il s'en est fallu de très peu pour que certains riverains du Froye (rue de la Maraude) subissent lors de l'alerte du 23 décembre 2012 de nouvelles inondations.

Ce cours d'eau n'est pas doté de balise d'alerte et de limnimètre et n'est par conséquent aucunement contrôlé.

Mesures de prévention préconisées par SOS-Inondation-Tubize pour le Ry de Froye.

- Aménagement de ZIT en suffisance en amont de la rue de la Maraude.
- Curer et entretenir les berges à heure et à temps.
- Placer des balises d'alerte et ceci pour que l'alerte SMS arrive chez les riverains bien avant le débordement.
- Placement d'un limnimètre afin de contrôler ce cours d'eau.

**Le Ry du Vraimont : (2<sup>ème</sup> catégorie)**

Les habitants du bas de la rue des Déportés ont subi lors des évènements des 13 et 14 novembre 2010 des inondations très importantes par débordement du canal et du Ry du Vraimont. De plus et lors des violents orages des 23/08/2011 et 20/05/2012, ce quartier a été touché de plein fouet par le débordement du Ry du Vraimont et par des coulées de boues venant des zones agricoles situées rue du Transval. Ce cours d'eau n'est pas doté de balise d'alerte et de limnimètre et n'est par conséquent aucunement contrôlé. La traversée de ce cours d'eau sous la rue des déportés pose d'énormes problèmes.

Mesures de prévention préconisées par SOS-Inondation-Tubize pour le Ry du Vraimont.

- Aménagement de ZIT en suffisance en amont de la rue des Déportés.
- Curer et entretenir les berges à heure et à temps.
- Placer des balises d'alerte et ceci pour que l'alerte SMS arrive chez les riverains bien avant le débordement.
- Solutionner rapidement le problème du passage du Vraimont sous la rue des Déportés.
- Placement d'un limnimètre afin de contrôler ce cours d'eau.
- En collaboration avec la cellule G.I.S.E.R., mise en place rapide de mesures de prévention contre les coulées de boues (réseau de fascines, bandes enherbées, fossés etc...)

Monsieur le Député, nous nous devons de tenir compte de l'anxiété permanente de toutes les familles sinistrées de novembre 2010, auxquelles s'ajoutent les sinistrés de janvier 2011, d'août 2011, mai 2012 et octobre 2012, ces familles demandent d'être enfin protégées par la prise de mesures efficaces et rapides.

SOS-Inondations-Tubize souhaite pouvoir vous rencontrer, et ceci pour faire le point, avec vous, de la situation actuelle, et vous exposer nos récents diaporamas qui sont les résultats de nos investigations, pouvez-vous programmer une date pour nous rencontrer ?

En espérant votre aide et des réponses de votre part, nous vous prions d'agréer Monsieur le Député Provincial, l'expression de notre haute considération.

Pour l'association,  
Co-Présidents



Guy Jadin



Christian De Brabanter

**Contact : G. Jadin - Bld.Deryck 26/4 - 1480 Tubize - Tel : 02 355 60 66**

Copies de la présente adressées aux sinistrés, et aux autorités responsables.

Notre site internet : [www.sos-inondations-tubize.be](http://www.sos-inondations-tubize.be)